



COMMENT S'INSCRIRE À UNE FORMATION SUR LE **SITE DU DPC** ?

Afin de garantir la participation financière de l'Agence Nationale du DPC pour votre formation, vous devez vous inscrire sur le site du DPC.

Vous trouverez dans ce tutoriel, les différentes étapes pour réaliser votre demande de prise en charge.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter nos conseillers formation au **01 84 80 34 80** du lundi au dimanche ou par mail à formation@webdental-formation.fr.

CONNECTEZ-VOUS SUR

<https://www.agencedpc.fr/professionnel/login>

1 SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE DPC : ENTREZ VOTRE IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

(L'identifiant est l'email que vous avez communiqué à l'Agence du DPC lors de la création de votre compte DPC et le mot de passe est celui que vous avez renseigné). Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez sur "Mot de passe oublié", un nouveau code vous sera envoyé sur l'adresse mail communiquée à l'Agence du DPC.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE DPC CLIQUEZ SUR "CRÉER UN COMPTE"

1. **RENSEIGNEZ** vos informations personnelles > étape suivante
 2. **ASSUREZ-VOUS** que les données qui s'affichent (fournies par l'ANS) correspondent à votre activité professionnelle
 3. **CRÉEZ** votre profil de connexion : email + mot de passe
- NB: cochez bien la case pour autoriser l'ANDPC à communiquer la synthèse de votre activité triennale DPC à l'Ordre.

(*) L'autorise l'Agence nationale du DPC à communiquer les données saisies dans ma synthèse à chaque fin de période triennale à l'organe de contrôle dont je dépende pour le contrôle de mon obligation (Ordre, ARS ou service de santé des Avoués). Il est rappelé que ce transfert à l'Ordre est une obligation réglementaire. Si vous n'autorisez pas l'Agence à le faire automatiquement et décochez la case, vous devrez impérativement transmettre le document de confidentialité par vos propres moyens.

2 INFORMATIONS FINANCIÈRES : ASSUREZ-VOUS DE BIEN RENSEIGNER VOTRE RIB ET CONFIRMEZ

votre souhait de bénéficier de la prise en charge des frais pédagogiques et de l'indemnisation de vos formations par l'ANDPC en cochant la 1ère case;

NB : Si vous ne cochez pas la case « Je souhaite bénéficier de la prise en charge des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence Nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC », votre indemnisation ne pourra pas être versée par l'ANDPC et vous aurez un reste à charge.

Choix de prise en charge

Les informations vous concernant, transmises par l'Agence Nationale en Santé(ANS) et la CNAM font apparaître que vous êtes éligible à la prise en charge financière par l'Agence. Nous vous invitons à sélectionner vos choix de prises en charge.

☒ Je souhaite la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC et de mon indemnisation pour perte de revenu.

☐ Je ne souhaite pas bénéficier de la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à des inscriptions à des actions de DPC, ni de mon indemnisation pour perte de revenu.

☐ Je ne demande aucune prise en charge par l'Agence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation pour perte de revenu.

Données bancaire

IBAN * FR7614445202000874171335492

BIC * CEPAFRPP444

Justificatif : copie de votre IBAN * Choisir un fichier
Iban.pdf

Annuler Enregistrer

Agence nationale du dpc

Accueil Document De Traçabilité Actions DPC Contact Signalement HAKIM ADILE

Informations bancaires

Pour percevoir les indemnités pour perte de revenu, vos informations bancaires doivent être complètes

Titulaire * ASSOCIATION DENTAIRE DU CALVADOS
[Tel qu'il apparaît dans votre RIB]

Domiciliation bancaire * CIC RHONE CENTRE ENTREPRISES

IBAN * FR7610096185050009697030157

BIC * CHCIFRPPXXX

Relevé d'identité Bancaire (RIB) * Choisir un fichier
Iban.pdf

[veuillez vous assurer que le RIB soit au format pdf et suffisamment lisible]

* : champs obligatoires

3 INSCRIPTION DE VOTRE FORMATION

CLIQUEZ sur le bouton « **ACTIONS DPC** » puis sur
« **RECHERCHER UNE ACTION / S'INSCRIRE** »

4 CHOIX DE VOTRE FORMATION

Entrez la référence de l'action puis cliquez sur
« **RECHERCHER** »

Actions DPC Contact

Rechercher une action / S'inscrire

Suivi des inscriptions

Droit de tirage et consommation

Rechercher une action

Nom ou sigle organisme

Référence de l'action (11 chiffres)
74852325004

Profession
Chirurgien-dentiste

Spécialité(s)
Chirurgie dentaire

Année(s) de réalisation
2023 2024 Année...

Mot(s) clé(s)

RECHERCHER

RÉFÉRENCES DE VOS ACTIONS DPC:

RENSEIGNEZ LE NUMÉRO CORRESPONDANT À VOTRE FORMATION

E LEARNING		CLASSE VIRTUELLE	
Lecture Cone Beam (CBCT) - formation validante	74852325004	Lecture Cone Beam (CBCT) : intérêts diagnostiques et thérapeutiques	74852525048
Lecture Cone Beam (CBCT) spécial ortho - validante	74852325016	Radioprotection des patients en odontologie	74852525050
Radioprotection des patients - formation validante	74852525043	Dermatologie buccale : différencier le bénin du malin	74852626002
Endodontie : fondamentaux et techniques actuelles	74852325018	Les maladies parodontales : diagnostics et traitements non chirurgicaux	74852626003
Dermatologie buccale : différencier le bénin du malin	74852425033	SAOS & OAM : approche clinique pour le chirurgien-dentiste	74852626012
Prothèse amovible partielle au quotidien	74852425034	PRESENTIEL	
Prothèse amovible complète au quotidien	74852425032	Éclaircissement et gestion des taches	74852525049
Maladies parodontales : diagnostic et traitements non chirurgicaux	74852325005	Techniques actuelles en endodontie	74852425035
Dentisterie adhésive : une évidence au quotidien	74852325011	La parodontie au quotidien	74852425039
Chirurgie muco-gingivale en omnipratique	74852525041	Restaurations indirectes postérieures	74852425037
Restaurations adhésives dans le secteur antérieur	74852325020	Restaurations antérieures céramique	74852425036
Défi des maladies péri-implantaires au quotidien	74852525045	Intégrer l'implantologie dans sa pratique quotidienne	74852525040
Mieux prescrire pour prévenir l'antibiorésistance	74852525046	Implantologie post-extractionnelle	74852425038
Cybersécurité : mieux protéger vos données de santé	74852325022		
Aligneurs dentaires au quotidien	74852525042		
Restauration de la dent dépulpée	74852525044		
Restauration adhésive dans le secteur antérieur (EPP)	74852626010		
Mieux prescrire pour prévenir l'antibiorésistance (EPP)	74852626007		
L'endodontie fondamentaux et techniques actuelles (EPP)	74852626006		
Implantologie: sécuriser l'indication, la planification et le suivi (EPP)	74852626005		
Les maladies parodontales (EPP)	74852626004		

6 CHOIX DE VOTRE SESSION

Vous accédez ainsi à la synthèse de la « fiche d'action » de la formation.

Cliquez sur le bouton « **S'INSCRIRE** »

Puis sur « **DETAILS** » pour choisir votre session



GI-WEB
WEBDENTAL FORMATION

Référence: 74852325020

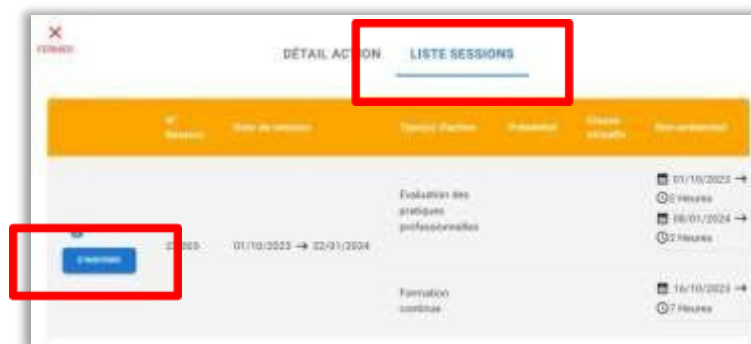
Titre: Directes ou indirectes, Terjes actual des restaurations adhésives dans le secteur antérieur (Programme intégré)

Typologie: Programmes intégrés

Format: Non présentiel

Durée: 11h

S'INSCRIRE



DÉTAIL ACTION LISTE SESSIONS

N°	Date de session	Spécialité	Chambre	Document
1	01/10/2023 → 02/01/2024	Evolution des pratiques professionnelles	01/10/2023 → 02/01/2024 2 heures	01/10/2023 → 02/01/2024 2 heures
2	16/10/2023 → 17/10/2023	Formation continue	16/10/2023 → 17/10/2023 7 heures	16/10/2023 → 17/10/2023 7 heures

S'INSCRIRE

7 RÉCAPITULATIF DE VOTRE INSCRIPTION À VALIDER

Mémorisez les informations concernant votre formation (nombre d'heures, dates de début et de fin), ainsi que les conditions de prises en charge de votre formation par l'ANDPC.

Puis cliquez sur « **VALIDER** »

Une fois votre inscription validée par Webdental, vous recevrez une confirmation des montants de prise en charge engagés par l'ANDPC pour votre formation



Récapitulatif de demande d'inscription à valider

Action	74852325004
Session N°	24.021
Nombre d'heures décomptées du droit de tirage annuel	5
Date de début	01/10/2024
Date de fin	30/09/2024

Les montants de la prise en charge vous seront indiqués par message à la suite de la validation de votre demande par l'organisme.

Pour rappel, dès lors que vous êtes éligible au financement de l'Agence (libéral conventionné ou salarié d'un centre de santé conventionné), vous pourrez bénéficier de la prise en charge de votre action de DPC dès le 1er jour de déploiement de la session. Dans le cas d'inéligibilité, vous serez automatiquement désinscrit en amont du début de la session et il vous appartiendra si vous souhaitez maintenir votre inscription de contacter directement l'organisme de DPC. Les montants des frais pédagogiques et d'indemnisation seront mentionnés à titre indicatif dans le mail que vous recevrez dès que l'organisme de DPC aura validé votre inscription. Avant tout paiement, l'ANDPC vérifiera le service fait et la conformité de l'ensemble des pièces constitutives du dossier de facturation transmis par l'organisme de DPC.

Afin d'être indemnisé, vous devrez avoir réalisé l'intégralité des modules de la session.

VALIDER

